

# Comité de pilotage CC de la Haute Saintonge

16/10/2017

## Organisation /planning :

- Validation de la proposition de planning
- Prochaines étapes : séminaire PADD du 27/10 ; présentation aux PPA et réunion publique le 13/11/2017

## Préparation du séminaire PADD :

- L'objectif est de confirmer et préciser les orientations émanant du séminaire de diagnostic.
- A l'issue du séminaire PADD, un pré-PADD pourra être rédigé.
- La méthode proposée est celle du débat prospectif autour de 3 scénarios contrastés, en plénière, puis d'un travail sur la déclinaison d'un scénario préférentiel dans 3 ateliers :
  - ATELIER QUELLE STRATEGIE ECONOMIQUE ? (dont énergie et économie circulaire).  
Commissions concernées :
    - Economie /tourisme
    - Energie déchets
  - ATELIER MODE DE FONCTIONNEMENT DU TERRITOIRE (dont armature urbaine, équipements, culture, mutualisation, bassins de vie, mobilités, programmation de logements).  
Commissions concernées :
    - Habitat / déplacements
    - Culture / patrimoine
  - ATELIER QUALITE DU TERRITOIRE ET RURALITE (dont agriculture, environnement, forme des nouvelles urbanisations, protection de l'espace agricole).  
Commissions concernées :
    - Agriculture / environnement
    - Culture / patrimoine

Monsieur Belot souhaite une mobilisation large sur une journée entière ; il existe déjà un engagement sur des orientations claires qui doivent permettre de définir un PADD. Il s'agit de jouer des caractéristiques propres aux territoires ruraux (énergie, attractivité résidentielle...) et de lever quelques handicaps, notamment en développant des emplois dans les bassins de vie. Les élus soulignent les atouts importants de la Haute Saintonge tels que la ressource en eau, une tendance à la déprise agricole qui s'est déjà inversée, une capacité à devenir territoire à énergie positive avec le nouveau raccordement du réseau de transport de l'électricité près de Jonzac... La Haute Saintonge dispose d'une diversité d'activités ce qui lui permet d'être au même niveau d'emplois que Royan par exemple.



Monsieur Belot souligne que la Haute Saintonge dispose ainsi des atouts, d'une méthode d'action et de la capacité à faire. La SEM énergie, en partenariat avec les territoires voisins, en est un exemple, elle sera opérationnelle au 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Monsieur Belot signale le risque de monopole qu'il y aurait, selon les choix du Conseil départemental, à perdre la capacité à concurrencer l'opérateur France Telecom par les entreprises locales de vente en gros de bande passante. La création de « 17 numérique » par le Département en 2008 permet qu'aujourd'hui que la mutation vers le numérique soit acquise ; dès 2022 la fibre sera disponible partout.

Concernant les ateliers du séminaire, les élus complètent les sujets à aborder : la formation, en lien avec la stratégie économique ; la santé, en lien avec la qualité du territoire (importance de l'équipement, adaptation des logements au vieillissement de la population ; la réhabilitation des logements dans les bourgs.

#### **Diagnostic, remarques et compléments :**

- M. Belot souhaite que le diagnostic et l'état initial de l'environnement soient envoyés sous forme de document imprimé à chaque commune.
  - Parmi les compléments à apporter, il est demandé :
    - Une carte des emplois par commune pour préciser la carte des flux domicile travail
    - De renforcer dans l'Etat Initial de l'Environnement, la présentation de la stratégie vers un territoire à énergie positive (présenter la SEM Energie) et souligner son importance vis à vis des activités économiques.
    - Les activités de transport devraient être soulignées : il existe une filière de transport avec 7 à 800 poids lourds en Haute-Saintonge et des activités liées aux flux captés (réparation de poids lourds, à Pons, garages de PL au sud...).
    - Mettre en avant le fait que toute la Haute Saintonge est classée en Zone de Revitalisation Rurale.
    - Actualiser les données INSEE
- ➔ Concernant l'actualisation des chiffres au dernier recensement, il n'est pas possible d'actualiser les données statistiques ce qui impliquerait un travail très chronophage d'extraction de bases de données et de production de nouvelles cartes. Les tendances ne changent pas d'une année à l'autre. il y aura 3 actualisations par l'INSEE, celle de 2009/2014 qui a eu lieu en juillet, et en juillet prochain celle de 2010/2015, ainsi qu'une nouvelle actualisation à l'approbation.
- ➔ De plus, les chiffres 2009/2014 posent de vrais problèmes car ils couvrent la période de crise économique et aboutissent à des contractions importantes, ainsi que des modifications de méthode de l'INSEE. Or l'Etat jugera nos objectifs au regard des tendances passées et cela risque de nous pénaliser.
- ➔ Le bureau d'étude propose en revanche au moment de l'arrêt un chapitre d'actualisation sur tous les indicateurs important avec une analyse qui justifie soit le fait que les enjeux restent les mêmes , soit qu'ils se sont amplifiés et que le projet est d'autant plus adapté pour les résoudre.



➔ Les approfondissements demandés par les élus (SEM Energie, etc.) seront apportés au document.

- Le comité de pilotage souhaite que sur les cartes des panneaux d'information soient ajoutés les 5 chefs lieux des anciens cantons qui ont un rôle polarisant à prendre en compte.
- Consommation d'espace :
  - A noter que seules 8 communes ne disposent pas de document d'urbanisme opposable ou en cours ;
  - Il existe des projets de création de zones d'activités, à Pons et à Mazerolles, ... ;
  - Parmi les espaces compris dans les surfaces consommées une cinquantaine d'hectares concerne le photovoltaïque.

